

Au sujet de l'employé

Mathieu K. Blais

Numéro 65, été 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/83554ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

L'Inconvénient

ISSN

1492-1197 (imprimé)

2369-2359 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blais, M. (2016). Au sujet de l'employé. *L'Inconvénient*, (65), 38–39.

AU SUJET DE L'EMPLOYÉ

Mathieu K. Blais

- i -

Dans l'ascenseur qui l'emporte à son bureau, l'employé évite tout contact visuel avec ses collègues. Il admire la constance spectaculaire du paysage, ou ronge le fruit talé de son imagination. L'un comme l'autre ne peut être reproduit sans autorisation.

- ii -

L'employé travaille en se visualisant en train de travailler afin de doubler sa productivité. Ce n'est pas lui qui travaille dans l'entreprise, mais bien l'entreprise qui travaille en lui. Sa tête peut donc être utilisée comme entrepôt ou salle de conférence.

- iii -

Après tant d'années de service, l'employé a fini par s'amouracher du matériel. Dans son cœur, il n'existe pas de plus grand ravissement que celui de recharger une brocheuse vide. Le doux claquement de la première agrafe sacrifiée.

- iv -

Au dîner, l'employé s'assoit seul par souci de transparence. Il trouve un peu de réconfort auprès de son sandwich tranché selon un des trois motifs autorisés : horizontal, vertical, ou encore diagonal s'il aime prendre des risques.

- v -

L'employé assiste à toutes les réunions de son département. Il peine à comprendre l'ordre du jour, se laisse bercer par les cris de guerre de ses collègues. Sans trop savoir pourquoi, chaque fois que la séance est levée, l'employé est un homme nouveau.

- vi -

Au party de Noël, l'employé se saoule la gueule avec la même rigueur que lorsqu'il procède à l'inventaire. S'il désire s'humilier en dansant ou en tenant des propos indécents, il fait appel à un sous-traitant qualifié.

- vii -

L'employé a un petit penchant pour l'art abstrait. Sur le mur au-dessus de son lit, il a accroché une authentique reproduction de l'organigramme de l'entreprise, numérotée et signée par le directeur des ressources humaines.

- viii -

Même s'il a perdu un œil et un bras dans un accident de travail, l'employé cultive le bon côté des choses. Un manchot borgne est une attraction très courue lors des cinq à sept, et suscite la compassion d'investisseurs potentiels.

- ix -

L'employé n'envisage pas de mettre fin à ses jours en milieu de travail afin de ne pas salir les dossiers prioritaires. Une petite précaution qui a fait de lui la coqueluche du service d'entretien ménager.

- x -

Régulièrement, l'employé invite un autre employé à prendre un verre. Ensemble ils parlent de tout et de rien, mais surtout de leur travail au sein de l'entreprise. À la fin de la soirée, ils se perdent de vue en bonne et due forme.

- xi -

Durant sa pause, l'employé fait un peu de lecture : prévisions budgétaires, liste d'ancienneté, procédures d'urgence, etc. Sinon il prend une marche jusqu'aux services financiers, et se plaît à observer les comptables qui effectuent des retenues à la source.

- xii -

Hormis son horaire de travail, l'employé n'a jamais rien de prévu et, pour éviter de s'en souvenir, il préfère ne pas rentrer à la maison après son quart. Le temps supplémentaire s'offre à lui comme une petite douceur de la vie.

- xiii -

L'employé ne planifie pas sa retraite. Il en parle d'un ton cabotin et détaché pour masquer l'angoisse qui le titille. La retraite est ce néant où il fera naufrage après sa carrière, mais également celui où il dérivait avant d'être embauché.

- xiv -

Au cours de la nuit, l'employé se repose avec modération et privilège des rêves reliés à son emploi où il s'efforce de maintenir un rendement supérieur. Au réveil il se masturbe, mais uniquement à des fins statistiques.